

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ANNONCES : la ligne, 20 c. — Réclames : 30 c. — Faits divers, 50 c.
ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à ROUBAIX.

ROUBAIX, 28 JUN 1884

opportunistes ne peuvent payer trop cher le droit d'écartier de tels rivaux d'un tel patron.

REVUE DE LA PRESSE

apprécie, ainsi qu'il suit, la lettre du prince Jérôme à M. Jolibois.

On annonce le départ, pour Saigon, de madame Thomson, femme du gouverneur général; elle sera accompagnée de M. Blancsubé et s'embarquera, le 6 juillet, avec l'honorable député.

Une dépêche ultérieure nous apprend un décès cholérique, qui s'est produit dans la journée d'hier.

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN ÉGYPTE

Les journaux officiels abusent étrangement de la crédulité du public quand ils parlent de l'heureuse issue de l'affaire égyptienne. La déclaration de M. Ferry au Palais-Bourbon, celle de M. Gladstone à la Chambre des Communes ne peuvent laisser d'illusion qu'à ceux dont le métier est de se laisser tromper.

Le langage des feuilles officieuses est assez menaçant contre la Chine. « La responsabilité du gouvernement chinois, dit la République française, est engagée, car son devoir était de veiller lui-même avec le soin le plus jaloux à l'exécution d'une convention solennelle; si les agresseurs du 23 juin sont des réguliers, il est sans excuse; si ce sont des irréguliers, comme le suppose le chargé d'affaires chinois à Paris, il n'a d'excuse que sa faiblesse, et l'excuse est médiocre. » Et ce journal ajoute : « Nous avons au Tonkin assez de troupes pour réduire en poudre jusque cette dernière tentative, comme nous avons dans la mer de Chine assez de vaisseaux pour châtier rudement tous les complices des bandes de Lang-Son. » Le Voltaire dit de son côté que toutes les excuses seront insuffisantes et que « la France doit exiger une réparation proportionnée au grief et au dommage. » Il veut des « garanties » plus solides qu'un simple désaveu. Ce langage permet d'entrevoir quelques peuples être les graves conséquences d'un tel incident.

LA RUPTURE

Sous ce titre, M. Paul de Cassagnac résume dans le Pays les incidents qui ont abouti à une rupture entre le prince Napoléon et le prince Victor. Nous reproduisons l'article à titre de document :

Les vrais impérialistes peuvent se réjouir et se féliciter, car dès aujourd'hui la rupture est publique, éclatante, définitive, entre le prince Victor Napoléon et son père. C'est fini, c'est fait, et il était temps! Le 21 juin dernier, les comités impérialistes de Paris, et au nombre de douze cents membres, résolurent de faire cesser enfin l'équivoque intolérable qu'à dessin on faisait planer sur l'attitude du prince Victor Napoléon.

Notons enfin, pour terminer, le préambule dont M. de Cassagnac fait précéder la réponse du prince Victor :

Le prince Victor Napoléon a répondu par une lettre à la fois pleine de mesure et pleine de virilité. Elle confirme que la séparation du père et du fils est due à une incompatibilité complète d'opinions religieuses et politiques.

On a n'aurait pas, en effet, à lui demander l'origine de ses ressources pécuniaires, s'il n'eût été sa part de la pension servie au prince Jérôme par la princesse Clotilde pour ses enfants, et dont la presque totalité s'engouffrait dans des besoins tout autres que des besoins de famille.

Une tempête en Russie
Une dépêche de Tiflis dit qu'une tempête a détruit six cents maisons et tué quarante personnes, à Achulif, en Arménie.

L'accident de Breaul
Les 27 mineurs qui étaient enfouis depuis sept jours dans la mine de charbon de Schwintzschowitz ont tous été sauvés.

LE CHOLÉRA

L'Intransigeant a reçu de Toulon une dépêche ainsi conçue :
« Le ministre du commerce, M. Hérisson, a reçu, le 25 juin, vers midi, une dépêche du docteur Brouardel, dans laquelle celui-ci a pu manquer de lui répéter ce qu'il a déclaré publiquement ici, à savoir : « Que les cas de choléra observés présentent tous les symptômes du choléra indien. »

SÉNAT

(De ses correspondants particuliers et par Fil Spécial)
Séance du 27 juin 1884

Présidence de M. LE ROYER, président
La séance est ouverte à trois heures. M. Le Royer annonce qu'il vient de recevoir à l'instant une lettre de M. Jules Ferry disant qu'il est fort souffrant, et que, malgré l'engagement qu'il avait pris, il regrette de ne pouvoir assister à la séance.

M. Le Royer ajoute qu'il a communiqué cette lettre à M. de Gavardie. M. de Gavardie demande la discussion immédiate. M. le président déclare que M. Jules Ferry s'est mis à la disposition du Sénat pour mardi.

M. Bédarride propose de rédiger ainsi le commencement de cet article : « Nul ne peut, dans le but d'en tirer un profit pécuniaire, reproduire, exécuter ou représenter publiquement, etc. » M. Bédarride combat l'amendement.

Une discussion est renvoyée à une autre séance. Le Sénat se réunit ensuite à mardi, 3 heures. Il y aura réunion dans les bureaux à 4 heures. La séance est levée à 4 h 40.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 29 juin, minuit 40.
La pression barométrique est de 751 mm à Dunkerque.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le conseil de préfecture du Nord a rejeté, hier, par des considérations très nettes, la protestation contre les élections municipales de Roubaix.

Nous avons, dès le premier jour, fait prévoir cette décision à nos lecteurs; car nous savions avec quelle droiture s'étaient faites nos élections et l'unanimité des griefs des protestataires.

Le débat d'hier ont mis la vérité en pleine lumière. L'avocat de M. Moreau et consorts ne manque certes ni de talent ni d'habileté. Il nous l'a montré une fois de plus. Mais que pouvait-il pour que cause aussi détestable et pour des clients, dont les uns — les plus intelligents — ne se sont pas présentés et dont les autres sont venus étaler aux yeux du public leur étonnante naïveté ou leur incompréhensible mauvaise foi?

Ceux qui n'ont pas assisté à ces débats ne peuvent apprécier sur quelles misérables colosses, sur quelle plate sottise et sur quels ridicules racontars, on avait échafaudé cet affaire de la protestation.

Le défenseur des conseillers élus, M. Boyer Chamard, a pris ces griefs un à un; il les a discutés avec beaucoup de force, de logique, de verve et de bonne humeur.

A toutes les affirmations, à toutes les insinuations, il a opposé des témoignages écrasants. Il a parlé en avocat d'affaires et en homme d'esprit; il n'a pas voulu laisser passer une phrase, pas un mot de son mémoire accusateur sans une réplique triomphante.

Quand il s'est assis, après une plaidoirie qui n'a pas duré moins de deux heures et demie, la conviction de tous les auditeurs était faite; la cause était gagnée.

Si quelques doutes avaient pu subsister sur des points particuliers, l'adhésion des témoins des protestataires, leur témoignage, leurs tergiversations, les eussent bientôt dissipés. Quelques-uns ont dit des choses qui auraient en soi succès au Palais-Royal.

L'un d'eux a raconté que l'ancien de l'hospice avait commencé ainsi son sermon le jour de l'élection : « Chers citoyens, je vais vous donner tout à l'heure un petit verre de genièvre, et si leur liste passe, vous aurez des légumes frais à midi. »

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 27 juin.

La démonstration navale
Les instructions transmises par le gouvernement à l'amiral Courbet comportent soit l'occupation d'Haïphong, soit une démonstration navale devant Canton.

Une complication imprévue
On nous assure que, devant l'effet produit par les lettres publiées dans le Figaro, un certain nombre de membres du groupe de l'Appel au peuple ont, dans une réunion tenue hier soir chez l'un d'eux, résolu de proclamer le prince Louis, second fils du prince Louis, comme prétendant impérialiste, au lieu et place des princes Jérôme et Victor qui seraient déclarés déchu, le premier à cause de ses sentiments anti-religieux, le second par son déni aux principes démocratiques de la dynastie.

L'exposition d'Amsterdam
Aujourd'hui, à six heures, au ministère de l'Agriculture, se réunira la commission de l'Exposition agricole internationale d'Amsterdam.

La commission des sucres
La commission des sucres a tenu, sous la présidence de M. Ribot, une longue séance, dans le cours de laquelle elle a examiné différents amendements.

Les crédits pour Madagascar
La commission des crédits de Madagascar a adopté les conclusions du rapport de M. de Lanesme, tendant à l'ouverture de crédits s'élevant à 5,196,000 francs et à l'occupation de Tamatave, Vohémar, Majtenka, la Gaill, Saint-Augustin et le Port-de-Dauphin.

La conférence
Il est aujourd'hui décidé que la première séance de la conférence aura lieu demain, samedi, à trois heures, au Palais-National; les présidents des commissions, délégués, délégués et délégués se réuniront, échangeant leurs pouvoirs et laisseront alors aux conseils financiers le soin de s'aboucher, de se communiquer leurs vues et de dresser un état de la situation sur lequel les présidents des commissions seront à discuter.

Le bruit court que la Russie serait disposée à reconnaître l'engagement relatif à la neutralisation de l'Égypte et du canal de Suez, pris par l'Angleterre, que si celle-ci lui donne des compensations importantes et que ses prétentions seraient appuyées par l'Allemagne.

LES RÉSULTATS STATISTIQUES des élections du 4 mai

Le ministre de l'intérieur vient de communiquer au Sénat un état statistique des élections municipales du mois de mai dernier. Il va sans dire que ce travail, dressé sous la surveillance de M. Waldeck-Rousseau, a pour but de démontrer que ces élections ont été très favorables au gouvernement et qu'elles ont donné à l'opportunisme une majorité énorme qui doit le rassurer. Malheureusement, ce tableau est fort incomplet et présente de telles lacunes que, même en acceptant comme exactes ses énonciations, les conclusions qu'on en veut tirer sont singulièrement ébranlées.

En effet, en ce qui concerne les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, voici les chiffres que nous donne M. Waldeck-Rousseau :

Table with 2 columns: Category and Count. Rows include: Nombre de chefs-lieux (2,680), Résultats connus (2,136), Mandats élus de la majorité républicaine (1,983), Réactionnaire (c'est-à-dire conservatrice et catholique) (513), Extrême-Gauche (46), Douceuse (114), Ensemble des communes (23,008), Mandats élus de la majorité républicaine (14,686), Réactionnaires (7,493), Extrême-Gauche (435), Douceuse (694).

LES RÉSULTATS STATISTIQUES des élections du 4 mai

Ainsi, d'après ce tableau qui porte seulement sur un ensemble de 25,664 conseils municipaux, il résulterait que dans 8,985 de ces conseils la majorité est acquise aux adversaires du gouvernement. Ce chiffre de 8,985 représente plus du tiers des élections comprises dans le tableau officiel, et il serait intéressant de savoir dans quelles proportions il se trouverait modifié par les 43,000 résultats que ledit tableau nous laisse ignorer.

Alin de compléter la démonstration qui leur était demandée, les statisticiens du ministère ont imaginé d'ajouter le nombre de voix obtenus par le candidat le plus favorisé de chaque liste, et ils disent être arrivés aux résultats suivants :

Table with 2 columns: Category and Count. Rows include: Liste républicaine (2,834,560), Liste bonapartiste (685,422), Liste monarchiste (1,273,93), Liste intransigeante (226,862).

On voit par là que les listes d'opposition ont réuni 14,437 suffrages, et qu'elles présentent un écart de 648,332 voix avec la liste républicaine. Ici, l'argumentation officielle faillit et prouve que le succès dont on veut faire étalage est bien mince en somme.

LES RÉSULTATS STATISTIQUES des élections du 4 mai

La proportion, en effet, n'est pas des deux tiers en faveur des amis du gouvernement, qui n'apparaissent d'après ces chiffres que comme un plus grand nombre de conseils municipaux ils sont arrivés en minorité respectable dans une foule d'assemblées communales.

Il faut remarquer le ministre de l'intérieur de nous avoir fourni cette preuve matérielle de notre force : il ne pouvait nous adresser de meilleur encouragement.

En réalité, le tableau de M. Waldeck-Rousseau montre que l'effort des conservateurs a été sérieux et efficace, et que s'ils n'ont pas conquis un plus grand nombre de conseils municipaux ils sont arrivés en minorité respectable dans une foule d'assemblées communales.

Il faut remarquer le ministre de l'intérieur de nous avoir fourni cette preuve matérielle de notre force : il ne pouvait nous adresser de meilleur encouragement.

Dans une seconde note, M. de Cassagnac